

Le 10 mai 2023

**Service public de santé : indispensable !
Rendez-vous à Lure ces 12, 13 et 14 mai**

Le Ministre de la santé et de la prévention prétend gérer la crise supplémentaire due à la loi Rist et à la limitation des revenus des médecins intérimaires. En fait, il pratique la politique de l'autruche ! Ou plus vraisemblablement il jubile d'appliquer sans le dire la loi Buzyn – un seul hôpital avec des services de soins aigus par département. Des services hospitaliers ferment les uns après les autres, temporairement ou définitivement, des services d'urgence, des maternités en particulier n'assurant plus la continuité nécessaire au service public de santé dont notre pays a besoin et mettant en danger notre population jusqu'à provoquer des décès évitables.

Le privé, non concerné par la limitation des revenus, prend le relai ... pour ceux qui peuvent se déplacer et payer ! Et il s'introduit même pour faire payer les parkings des hôpitaux !

Le report annoncé vers la médecine de ville s'avère une catastrophe du fait du manque de médecins dans trop de territoires. L'urgence de réguler la liberté d'installation des médecins ne doit pas masquer l'urgence d'en former plus pour que la situation ne soit pas encore plus grave dans dix ans ! Libérer du temps médical par le recours à d'autres professionnels ne peut être la solution dans la jungle de l'organisation libérale sauf à créer un système de santé à deux vitesses, les médecins pour les plus aisés dans les grandes villes, les paramédicaux pour les pauvres et tous ceux qui habitent hors des centres des métropoles. Seule la constitution d'un service public de soins de proximité autour de centres publics de santé ou à but non lucratif peut répondre également aux besoins de la population en associant médecins et paramédicaux. Or, la réalité actuelle, c'est le détournement de la notion de centres de santé rendant un service public au profit d'intérêts marchands !

Oui, seul le service public peut enrayer la crise sanitaire. La Santé et la Sécurité Sociale seront, avec les autres services publics, à l'honneur à Lure les 12, 13 et 14 mai lors de la manifestation du samedi après midi à 14 h 30 pour Un Nouvel Élan pour les Services Publics et les débats et animations du vendredi soir au dimanche midi.

Cette initiative aura des prolongements : tout particulièrement, la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité œuvrera à toutes les convergences pour porter les [mesures de son plan d'urgence](#) et exiger un projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2024 donnant les moyens de répondre aux besoins de la population : il faut un hôpital public fort et un service public de soins de premier recours fort !



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE
Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>
Contact : cda.12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 06 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02
Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sfr.fr
Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87